



La transition écologique, en débat à l'Assemblée nationale.



FEVRIER 2014

Présidence de l'Assemblée nationale



PRESENTATION.....	2
LES TRANSPORTS DU XXI ^E SIECLE	4
QUEL AVENIR POUR LE NUCLEAIRE ?	6
LES TERRITOIRES DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE	8
CALENDRIER 2013-2014.....	10
STATISTIQUES.....	11
CONTACT	12
LES PARTENAIRES.....	12

PRESENTATION

Les Mardis de l'Avenir, c'est :

- ⇒ La **transition écologique et énergétique** en débat, une initiative de Claude BARTOLONE, chaque 1er mardi du mois à l'Assemblée nationale de 19h à 21h.
- ⇒ Une **démarche qui engage toute l'Assemblée nationale**, avec une **participation pleine des** parlementaires au débat public et un espace dédié en amont de l'examen des textes.
- ⇒ Une visée à la fois **politique, stratégique et pédagogique**, ces débats ont pour vocation de sensibiliser les élus de la représentation nationale aux enjeux de cette transition, pour le court comme le long terme.
- ⇒ Une démonstration que **la transition écologique peut être porteuse de croissance et d'emplois**, avec une contribution aux décisions politiques et économiques de court terme.
- ⇒ L'idée d'une **confrontation constructive des points de vue** qui montre la complexité des questions abordées.
- ⇒ Un **débat animé par une journaliste** (Amandine BEGOT, i-Télé) et ouvert aux commentaires et interventions d'un **public pluraliste** comptant, outre les députés, des représentants des entreprises, des salariés, des usagers, de la vie associative, des élus locaux et de l'Etat.
- ⇒ Une **ouverture à l'international** et la **caution d'experts indépendants** avec l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri)
- ⇒ Un **soutien actif du Ministère de l'Ecologie**, et en lien étroit avec Philippe MARTIN, qui permet l'articulation avec les pistes poursuivies dans le cadre du projet de loi en cours sur la transition énergétique.
- ⇒ Un **trait d'union** entre les débats citoyens, qui se jouent souvent dans les territoires, le débat national sur la transition énergétique (DNTE), les travaux de la conférence environnementale, et les débats parlementaires de l'année à venir.
- ⇒ Un **verbatim** intégral en podcast sur le site de l'Assemblée nationale.



Claude BARTOLONE

« Le parlement doit être porteur du temps d'avance. Il doit être ce lieu où l'on pense, où l'on prépare la France de demain et d'après-demain. »

La transition écologique est au cœur des préoccupations des citoyens, accentuées par les rapports alarmants du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Le dialogue entre les parties prenantes, dans l'ensemble des territoires, a permis de mettre en perspective les **solutions d'aujourd'hui face aux enjeux de demain** et de **se confronter aux réalités d'un monde qui change**.

A travers un cycle de conférences ouvert au grand public et aux médias, il s'agira de valoriser les travaux du Débat national sur la transition énergétique et d'offrir un espace d'échange entre acteurs de tous horizons pour explorer de nouvelles pistes de réflexion. Les Mardis de l'Avenir ont pour vocation de **déplacer le débat national au Parlement**.

Chaque 1er mardi du mois à l'Hôtel de Lassay de 19h à 21h30, un débat, animé par un journaliste, ouvrira les **échanges entre personnalités de la transition écologique** en France. A partir d'une question stratégique, les débatteurs, mais également les députés présents, des élus, des invités issus du monde économique et de la société civile seront amenés à confronter leurs propositions.

Au fil des mois, un ensemble de thèmes est abordé – transports, nucléaire, agriculture, énergie, logement, déchets... - à l'échelle des territoires et à l'international. Avec l'appui du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, de l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) et du think tank Cartes sur Table, les Mardis de l'Avenir entendent engager le Parlement dans la **confrontation des idées au service de l'intelligence collective**.



1ère édition : Mardi 5 Novembre 2013
LES TRANSPORTS DU XXI^e SIECLE

⇒ **Quelle stratégie de soutien aux filières industrielles françaises du transport dans la transition énergétique ? Quelles perspectives en matière d'emploi ?**

Ouverture par **Claude BARTOLONE**, président de l'Assemblée nationale

Débat introduit par **Laurence TUBIANA**, directrice de l'Iddri et de la Chaire développement durable de Sciences Po, facilitatrice du Débat national sur la transition énergétique

Les transports sont au cœur de la transition énergétique : ce secteur représente **30% de la consommation d'énergie** en France et le **principal émetteur de CO2** (un tiers des émissions totales). Au-delà d'un sujet industriel, c'est un « **besoin de services de mobilité** ».

1. L'enjeu industriel

Michel ROLLIER, président du Conseil de surveillance de Michelin, président de la Plateforme Filière Automobile (PFA) et membre du comité de pilotage du débat national sur la transition énergétique

Gilles LE BORGNE, directeur de la recherche et du développement de PSA Peugeot Citroën

Pierre LAHUTTE, directeur Général d'Iveco France

Marc SZULEWICZ, conseiller du Président de Plastic Omnium

Jean-Marc JANAILLAC, président-directeur général de Transdev

Florestan PERRET, membre du think tank Cartes sur Table

Sophie MOUGARD, directrice générale du Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF)

Bernard RIVALTA, président du SYTRAL

Alban FOURNIER, consultant en stratégie et gestion carbone, fondateur de Value 2020

La réduction des émissions de CO2 est liée au développement de **progrès technique** dans l'automobile (performance des moteurs, réduction du poids des véhicules, électrique rechargeable...). Pour y parvenir, ces innovations technologiques doivent être envisagées dans le cadre d'une **stratégie de filière** associant les constructeurs et les équipementiers. Dans le ferroviaire, 30% de gains d'énergie sont possibles dans les 20 ans. Cependant, les politiques d'achats publics, le coût de la main d'œuvre et les exigences en matière de sécurité fragilisent l'industrie française sur un marché international concurrentiel. Un **appui à la recherche** permettrait à la filière automobile française de se développer et d'être un acteur engagé de la transition énergétique.

2. L'enjeu sociétal

Guillaume PEPY, président du Groupe SNCF et vice-président de Fer de France

Arnaud LEROY, député des Français établis hors de France

François-Michel LAMBERT, député des Bouches-du-Rhône

Pierre LAHUTTE, directeur général d'Iveco France

Danielle AUROI, députée du Puy-de-Dôme

Denis BAUPIN, député de Paris, vice-Président de l'Assemblée nationale

Grégoire POTTON, membre du think tank Cartes sur Table

Michel DUBROMEL, vice-président, chargé transports de France Nature Environnement

Pascal AUZANNET, président de PEXE, auteur du rapport sur le Grand Paris

Rémy PAUVROS, député du Nord

Les parties prenantes s'accordent à dire que l'innovation dans la mobilité existe à travers des solutions nécessitant de faibles investissements. Il s'agit notamment de **l'optimisation de la chaîne de transports** (train, bus, autopartage, vélo...), les **NTIC** (nouvelles technologies de l'information et de la communication), **la réduction des pointes de congestion**, **l'aménagement du territoire**, **l'accès universel aux transports**, ainsi que des initiatives dans **le transport de marchandises** (autoroutes ferroviaires, circuits courts). Ces nouveaux usages nécessitent une coordination des politiques publiques.

Clôture par **Philippe MARTIN**, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie

Les transports sont un « terrain fertile pour l'**innovation** et l'**industrie** française ».



Guillaume PEPY et Michel ROLLIER

2e édition : Mardi 3 Décembre 2013
QUEL AVENIR POUR LE NUCLEAIRE ?

⇒ **Quelles perspectives pour le parc nucléaire français dans le cadre de la transition écologique ? Quels enjeux pour la filière industrielle du nucléaire français ?**

Ouverture par **Claude BARTOLONE**, président de l'Assemblée nationale

Débat introduit par **Laurence TUBIANA**, directrice de l'Iddri et de la Chaire développement durable de Sciences Po, facilitatrice du Débat national sur la transition énergétique

Le nucléaire correspond à 75% de l'électricité produite en France. L'objectif est de réduire cette part à 50% en 2025. Le scénario envisagé n'est pas seulement un chiffre, c'est la « **cohérence globale du système énergétique** ».

1. **La filière industrielle du nucléaire**

Henri PROGLIO, PDG d'EDF

Luc OURSEL, président du Directoire d'Areva

François BROTTE, député de l'Isère, président de la Commission Affaires économiques

Patrick DAHER, PDG du Groupe Daher

Stéphane TRAVERT, député de la Manche

Le nucléaire est une **filière française d'excellence** permettant de disposer du **prix de l'électricité** le moins élevé d'Europe, de créer des **emplois** et d'exporter une **expertise** et un **savoir-faire** à l'international. Ces **facteurs de compétitivité** doivent être pris en compte dans le **mix énergétique**, le nucléaire étant compatible avec le développement des énergies renouvelables et le renforcement de l'efficacité énergétique.



(de gauche à droite) Yannick ROUSSELET, Henri PROGLIO,
Claude BARTOLONE, Luc OURSEL et Pierre-Franck CHEVET

2. Le parc nucléaire en transition

Pierre-Franck CHEVET, président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN)

Denis BAUPIN, député de Paris, vice-président de l'Assemblée Nationale

Yves MARIGNAC, directeur WISE-Paris

Patrice PRAT, député du Gard

La situation du parc nucléaire français et son avenir doivent être évalués à l'aune des normes internationales de sûreté renforcées après Fukushima. Bien que l'Autorité de sûreté nucléaire juge la situation « *globalement assez satisfaisante* », le maintien de la sûreté engendre des **coûts** qui ne sont pas reflétés aujourd'hui dans le prix du nucléaire. Le **vieillissement des centrales**, la **transparence**, la **pyramide des âges des agents** et le traitement des **déchets nucléaires** doivent être pris en considération dans la loi de transition énergétique. Se pose également la question géopolitique de l'importation de l'uranium.

3. Quelles perspectives ?

Yannick ROUSSELET, chargé de campagne nucléaire à Greenpeace France

Jean-Paul CHANTEGUET, député de l'Indre, président de la Commission du Développement Durable

Ronan DANTEC, sénateur de la Loire-Atlantique, vice-Président de la commission du développement durable

Hervé MARITON, député de la Drôme

Le potentiel de **développement d'énergies alternatives** en complément de l'offre d'électricité nucléaire dépend d'un équilibre à trouver entre une **gestion centralisée et décentralisée de la production**. Ce **principe étant consensuel** entre les parties prenantes, il devra être abordé par la représentation nationale en tenant compte des questions de sécurité, d'approvisionnement et de coût d'accès à l'énergie.



Débat sur le nucléaire – 3 décembre 2013

3e édition : Mardi 4 Février 2014

LES TERRITOIRES DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE

⇒ **Quel rôle pour les élus locaux ? Quels défis pour les territoires ?**

Ouverture par **Claude BARTOLONE**, président de l'Assemblée nationale

Débat introduit par **Bruno REBELLE**, membre du comité de pilotage du Débat national sur la transition énergétique, Directeur de Transitions, agence de conseil en développement durable

La transition énergétique est fondée sur deux grands objectifs, sur lesquels les collectivités ont une prise certaine : la **réduction de la consommation** et le **développement des énergies renouvelables**.



(de gauche à droite) **Franck LACROIX**, **Jacques QUANTIN**, **Claude BARTOLONE**, **Bruno REBELLE**, **Cécile DUFLOT**, **Philippe MARTIN** et **Amandine BEGOT**

1. Les territoires sont-ils égaux face à la transition écologique et énergétique ?

Cécile DUFLOT, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement

Alain ROUSSET, député de la Gironde, président du Conseil régional d'Aquitaine, président de l'association des régions de France (ARF)

Jean GRELLIER, député des Deux-Sèvres

Gérard MAGNIN, délégué général d'Energie-cités

Barbara ROMAGNAN, députée du Doubs

Raphaël CLAUSTRE, directeur général du CLER, réseau pour la transition énergétique

La transition énergétique est engagée dans les territoires à travers des **expériences locales** dans lesquelles les collectivités territoriales s'engagent de manière disparate. L'Etat envisage de confier plus d'**autonomie** et de **responsabilité** aux territoires. Cela permettrait d'adapter l'offre aux besoins et aux ressources locales pour lutter notamment contre la précarité énergétique. Les **régions** pourraient être un puissant relais si elles disposaient de plus de moyens et de compétences.



2. Mobiliser les acteurs économiques

Franck LACROIX, président de Dalkia, Directeur général adjoint chargé de la division des Services de l'Énergie de Veolia Environnement

Nicolas GARNIER, délégué général d' Amorce

Emmanuel CAU, vice-président énergie au Conseil régional du Nord Pas de Calais

Jacques QUANTIN, vice-président d'Énergie partagée

Beatrice SANTAIS, députée de Savoie, maire de Montmélián

Virginie SCHWARZ, directrice générale déléguée de l'ADEME

Les territoires peuvent compter sur la mobilisation des acteurs économiques pour agir sur **l'offre et la demande d'énergie**. Pour créer des **emplois** et renforcer la **compétitivité** des entreprises et le **pouvoir d'achat**, les acteurs des territoires disposent d'outils d'accompagnement : des compétences en matière d'**aménagement du territoire**, des **services publics de distribution**, un **co-financement citoyen** et l'expertise des **agences de l'Etat**.

3. De l'action locale à la représentation nationale

Serge LETCHIMY, député, président du conseil régional de Martinique

Christophe CLERGEAU, premier Vice-Président de la Région Pays de Loire

Dominique BRAYE, président de la Communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines (Yvelines), Secrétaire national de l'Assemblée des Communautés de France chargé des relations avec le Parlement, Président de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)

Philippe PLISSON, député de la Gironde, conseiller général, responsable du groupe de travail sur la transition énergétique au groupe socialiste à l'Assemblée nationale

Arnaud GOSSEMENT, avocat en environnement, urbanisme, énergie et droit public

L'Etat doit renforcer les compétences des collectivités en clarifiant dans le cadre de la décentralisation les champs d'action des **échelons territoriaux**. En matière de transport, de logement, d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de climat. La portée opérationnelle des **schémas régionaux** et des **documents programmatiques locaux** devra être adaptée aux enjeux de la transition énergétique.

Clôture par **Philippe MARTIN**, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

La loi reposera sur la **connaissance des collectivités locales** et favorisera la **complémentarité entre l'État et les territoires**.

CALENDRIER 2013-2014

1ère édition : Mardi 5 Novembre 2013

« **Les transports du XXI^e siècle** »

2e édition : Mardi 3 Décembre 2013

« **Quel avenir pour le nucléaire ?** »

3e édition : Mardi 4 Février 2014

« **Les territoires dans la transition énergétique** »

4e édition : Mardi 4 Mars 2014

« **L'urgence européenne ?** »

5e édition : Mardi 8 Avril 2014

« **Le financement de la transition énergétique** »

6e édition : Mardi 6 Mai 2014

« **Nouvelles énergies** »

7e édition : Mardi 3 Juin 2014

« **L'économie agricole en mutation** »

8e édition : Mardi 1er Juillet 2014

« **Des bâtiments plus performants** »



Laurence TUBIANA, entourée par Denis BAUPIN et François BROTTES

STATISTIQUES

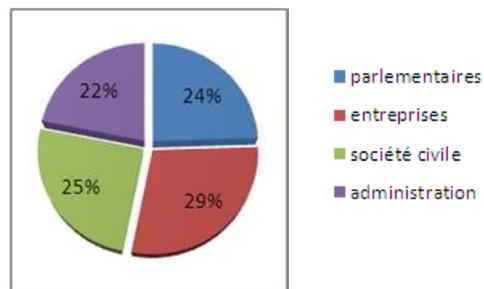
Depuis novembre 2013 :

⇒ 3 éditions

⇒ 6 heures de débat

⇒ 420 participants (moyenne : 140)

⇒ plus de 50 intervenants





CONTACTS PRESSE



Viviane NARDON / Marion DUQUESNE

01 40 63 58 88

presse.presidence@assemblee-nationale.fr

Présidence de l'Assemblée nationale

Hôtel de Lassay - 128 rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP

<http://www.assemblee-nationale.fr/mardis-avenir/>

PARTENAIRES

